Expert permanent « Contrôle frontières et fraude documentaire » - Partenariat Opérationnel Conjoint en Guinée Conakry

CIVIPOL recherche un expert permanent « Contrôle frontières et fraude documentaire » dans le cadre de la mise en oeuvre d'un projet de renforcement de la lutte contre le trafic illicite de migrants et la traite des personnes en République de Guinée

LIMITE DE CANDIDATURE

04 Août 2024

DURÉE DE LA MISSION

Long Terme

ZONE GÉOGRAPHIQUE

Afrique

CONTEXTE DE LA MISSION

Depuis 2015, de façon croissante et continue, la Guinée est devenue un pays source de la migration irrégulière vers l'Europe. De 2017 à 2022, la Guinée a été le premier pays ouest-africain d'émigration irrégulière vers l'Europe et le troisième en ce qui concerne le nombre de retours volontaires assistés. Au cours de ces six années, plus de 40.000 guinéens en situation administrative irrégulière ont été recensés aux frontières de l'UE, alors que 24.000 ont bénéficié d'une assistance au retour volontaire de la part de l'OIM depuis la Libye ou le Niger. Si le nombre d'arrivées depuis la Guinée en Europe a baissé en 2019 et 2020, les chiffres sont repartis à la hausse en 2021 (+2.000). Le nombre de guinéens bloqués sur les routes migratoires est inconnu, mais le nombre de retours volontaires vers la Guinée reste élevé. Ce phénomène migratoire s'explique notamment en raison du contexte économique. Si la Guinée est un pays riche, forte de ses ressources naturelles, le chômage des jeunes reste un défi majeur pour le pays, en particulier dans les zones rurales. Avec 64% de la population guinéenne âgée de moins de 25 ans (RGPH III, 2014), l'afflux de jeunes en recherche d'emploi vers le marché du travail est constant. Selon la Banque Mondiale, environ 8,2% des jeunes inscrits à l'agence guinéenne pour la promotion de l'emploi (AGUIPE) (âgés de 15 à 24 ans) sont au chômage. Outre ces jeunes enregistrés au niveau de l'AGUIPE, on estime en réalité, que les jeunes âgés de 15 à 24 ans, sont à 60% économiquement inactifs. Ces conditions socio-économiques difficiles, combinées à l'instabilité politique, impactent les multiples dynamiques de mobilité humaine. Considérant le contexte sociopolitique fragile, les Guinéens se déplacent vers les pays voisins (74% d'entre eux), ainsi que vers l'Europe (16%). Nombreux sont les Guinéens qui migrent par voie terrestre en traversant des frontières régionales extrêmement poreuses. Les principales routes migratoires terrestres passent par les frontières du Mali, du Sénégal et de la Guinée Bissau pour se rapprocher de l'Afrique du Nord et emprunter ainsi la « route méditerranéenne centrale » mais également pour emprunter la « route atlantique » depuis le Sénégal, la Mauritanie ou le Maroc. Ce phénomène de la migration met en lumière diverses problématiques, et notamment que la perfectibilité de l'action de l'Etat dans le domaine du contrôle aux frontières terrestres mais également aériennes et maritimes facilite l'essor des phénomènes de criminalité organisée dont la traite des êtres humains et le trafic illicite de migrants. Les effectifs et les moyens déployés en zone frontalière pour contraindre les réseaux criminels et les empêcher de prospérer demeurent insuffisants. La faiblesse des capacités d'investigation et l'animation insuffisante du renseignement territorial ne permettent pas à ce jour d'obtenir des résultats probants dans la lutte contre les réseaux criminels. De ce fait, la surveillance et le contrôle des frontières constituent une préoccupation centrale des autorités guinéennes, tant pour des questions migratoires, que pour des questions de criminalité

organisée, voire de terrorisme. En l'état, la surveillance et le contrôle des frontières sont fragilisés par un manque d'organisation, de moyens et de coordination. Il est prépondérant que la Direction Centrale de la Police aux frontières (DCPAF) puisse jouer son rôle central de coordination et d'animation de la lutte contre l'immigration irrégulière incluant les différents acteurs de la police et de la gendarmerie nationales.

Pour répondre au phénomène multi-dimensionnel du trafic illicite de migrants et de la traite des êtres humains, le projet prévoit d'appuyer DCPAF dans sa fonction régalienne de contrôle des frontières tout en renforçant l'effort de coordination inter services en la matière et lui permettre de détenir une compétence opérationnelle dans le domaine judiciaire. Il s'agira également de renforcer la Gendarmerie nationale dans ses missions de surveillance des frontières terrestres et maritimes et de poursuivre l'appui aux services d'enquête spécialisés en matière de traite des êtres humains tels que le SCPPV. Le projet devra également prendre en compte la problématique de la sécurisation des titres de voyages en apportant un appui à l'office national d'identification (ONI) en matière de fraude documentaire. Une attention particulière sera également apportée au renforcement de la chaîne pénale, via la mise en place de formations spécialisées permettant aux magistrats un meilleur traitement des dossiers d'enquête.

DESCRIPTION DU POSTE

L'expert « Contrôle aux frontières et fraude documentaire » sera placé sous l'autorité du chef de projet. Il sera particulièrement chargé d'appuyer le renforcement de la DCPAF dans sa fonction régalienne de contrôle des frontières tout en renforçant l'effort de coordination inter services en matière de renseignements. Il devra également assurer le renforcement de DCPAF dans la lutte contre la fraude documentaire. En l'espèce, il s'agira d'appuyer et d'accompagner au sein de cette direction la création et le soutien opérationnel d'une cellule nationale de détection de la fraude documentaire. Cette cellule devra devenir à terme le centre expert national agissant au profit de l'ensemble des services d'enquêtes concourant à la lutte contre les réseaux de TIM/TEH.

Il/Elle aura à remplir les tâches suivantes :

- Superviser et coordonner la mise en œuvre des actions du programme pour tout ce qui concerne les actions entreprises au profit de la Direction Centrale de la Police aux Frontière (DCPAF) guinéenne,
- Assurer la prise en compte des recommandations effectuées lors des audits de la phase de démarrage,
- Maintenir des relations de proximité avec les services de la DCPAF bénéficiaires de l'action,
- Identifier les profils d'expertise court-terme pour la mise en œuvre des activités,

- Accompagner et superviser les experts court-terme dans la préparation et la mise en œuvre de leurs missions,
- Assurer la coordination des actions de sa composante thématique avec celles des autres experts,
- Fournir un appui permanent à la DCPAF en matière d'emploi des unités chargées du contrôle des frontières et de la lutte contre la fraude documentaire,
- S'assurer de l'appropriation des activités des unités ciblées en effectuant des contrôles réguliers sur le terrain en collaboration avec la DCPAF
- Accompagner la création de la cellule nationale de détection de la fraude documentaire,
- S'assurer de l'entretien et du bon usage des matériels acquis dans le cadre du projet au profit de la DCPAF et de la cellule détection,
- Dispenser des formations techniques lorsque nécessaire et pertinent,

- Participer à la rédaction des rapports d'activités et rédiger les rapports d'avancement des actions menées dans le cadre de la thématique « investigations »

PROFIL REQUIS

Expérience professionnelle :

- Formation certifiée par un établissement public, d'agent des forces de sécurité intérieure nationales,
- Expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine du contrôle frontières, 1re et/ou 2de ligne,
- Expérience opérationnelle dans le domaine de la fraude documentaire intégrant la maîtrise des outils de détection et de révélation de faux documents certifiée par la détention des codes savoir-faire,
- Expérience opérationnelle en matière de contrôle aux frontières,
- Expérience professionnelle dans le domaine de la conduite d'actions pédagogiques
- Excellentes compétences organisationnelles démontrables avec une expérience pertinente

Atouts :

- Une expérience professionnelle dans la région d'emploi, dans un projet équivalent

Compétences professionnelles:

- Parfaite maîtrise du français, tant écrit que parlé
- Parfaite maîtrise de la procédure pénale,
- Capacité à respecter un plan de travail et des échéances
- Capacité à identifier et à analyser les besoins et les difficultés, et à proposer des solutions
- Capacité à établir des relations professionnelles dans un cadre bilatéral et/ou multilatéral
- Capacité à accepter une mobilité de plusieurs jours à l'intérieur du pays
- Maitrise des outils pédagogiques
- Excellentes compétences rédactionnelles
- Compétences informatiques (maîtrise du Pack Office)

Soft skills:

- Sens de l'organisation, rigueur, flexibilité et autonomie
- Disponibilité
- Capacité à travailler en équipe
- Polyvalence
- Capacités rédactionnelles

- Excellent relationnel
- Gestion du stress et capacité à travailler dans des zones difficiles

LIEU ET DURÉE

- Lieu : projet basé à Conakry
- Langue de travail : Français
- Durée de la mission : 36 mois

Veuillez-nous envoyez vos candidatures (CV et lettre de motivation) par voie électronique aux adresses mail suivantes : raffy.l@civipol.fr - bergeret.p@civipool.fr (en copie)

Merci de mentionner dans l'objet « Expert Frontières - POC Guinée».

Les candidatures incomplètes ne seront pas étudiées.

